

## Introduction

En 2002, le roman *Al-korsî al-hazzâz* [Le fauteuil à bascule] de l'écrivaine de langue arabe Amel Mokhtar, devant paraître aux éditions Cérès à Tunis, est interdit de commercialisation. La romancière y met en scène les aventures sexuelles d'une jeune femme rejetant l'institution du mariage et qui, le soir de ses noces, s'enfuit avec un ami de son époux. Un certain nombre d'écrivains tunisiens ont évoqué une censure en raison du sexe de son auteure. Alors que la description de scènes sexuelles dans les romans tunisiens n'est pas une nouveauté, la censure serait cette fois motivée par le fait que ces thèmes sont traités par une femme. Or, s'il est difficile de savoir dans quelle mesure la place de l'auteur dans les rapports sociaux de sexe intervient effectivement dans la censure d'un livre, la reconstitution des motifs qui la suscitent constitue un enjeu méthodologique et analytique : elle peut contribuer à une sociologie des formes de gouvernementalité en régime autoritaire, mais aussi éclairer le rôle que joue la censure dans l'accès inégal à la reconnaissance littéraire. Repousser les frontières du dicible sur le corps et la sexualité est en effet devenu, en Tunisie, depuis le milieu des années 1980, une façon d'affirmer l'autonomie de l'œuvre contre toute ingérence externe. Une plus grande censure étatique à l'encontre des « transgressions » sexuelles dans les publications des écrivaines priverait celles-ci davantage que leurs homologues masculins des conditions pour affirmer une telle autonomie et, par là, de la reconnaissance des pairs. Cette difficulté méthodologique peut cependant être contournée si, loin de réduire la censure à ses manifestations étatiques et administratives, elle est prise pour objet là où elle est peut-être d'autant plus efficace qu'elle demeure invisible, à savoir dans l'univers privé. Les travaux sur

le champ littéraire, qu'ils portent sur des pays démocratiques ou autoritaires (Bourdieu 1998, Sapiro 1999, Dragomir 2011), ont largement mis en évidence les formes de censure institutionnelle et les stratégies des écrivains pour se construire des espaces d'autonomie. En s'en tenant le plus souvent à la censure étatique et administrative ainsi qu'à la réception des œuvres par les instances de consécration et de légitimation (éditeurs, journalistes, critiques littéraires), ils comportent des angles morts, dont l'exploration s'impose dès que l'on introduit le genre comme catégorie d'analyse.

Les mouvements sociaux et politiques que la Tunisie a connus au cours de ces quatre dernières années ont, beaucoup plus qu'auparavant, attiré l'attention des chercheurs, des journalistes et du grand public sur un pays qui semblait « sans bruit » (Dakhli 2011). Les articles qui lui étaient consacrés dans la presse française se réduisaient en effet souvent à une reprise du discours des élites gouvernantes en Tunisie quant à l'« exceptionnalisme » du régime, dans l'aire culturelle arabe, en matière de droits des femmes. De nombreux articles de journaux ont été depuis publiés sur les mobilisations sociales et politiques, les controverses sur les droits juridiques des femmes, les démêlés avec la justice de militants et d'artistes. Cependant, si la crise politique (Dobry 1986) depuis décembre 2010, puis la victoire électorale relative des islamistes aux élections de l'Assemblée nationale constituante d'octobre 2011 ont placé ce pays au centre des actualités internationales, les relations entre les artistes et les institutions autoritaires, les conditions socio-économiques de création des œuvres et les rapports de genre à l'œuvre dans les mondes de l'art (Becker 2006) demeurent inconnus. En opérant une analyse détaillée de l'univers littéraire tunisien avant la révolution, cet ouvrage se propose de combler ces manques. Tandis que les recherches sur la Tunisie ont jusqu'ici porté sur les sources de légitimité des élites gouvernantes (Camau et Geisser 2003, Hibou 2006), les résistances contestataires au sein des structures partisans ou associatives et sur les mouvements sociaux (Allal 2013, Béchir-Ayari 2017, Hmed 2012), cette étude met en lumière des résistances plus invisibles, souvent individuelles et diffuses.

L'ouvrage est issu d'une longue enquête de terrain effectuée principalement en Tunisie entre 2006 et 2010, soit avant la révolution. L'année 2010 s'est imposée en raison des limites temporelles de la recherche mais aussi de l'événement révolutionnaire. Comme le souligne Boris Gobille dans son enquête sur les écrivains français en mai 1968, en conjoncture de crise, « les ressources, les savoir-faire, les réseaux, et les positions qui fonctionnaient auparavant comme capital peuvent ainsi se trouver brusquement désajustés par rapport au nouveau contexte, comme, à l'inverse, des positions dévaluées par le passé sont susceptibles de connaître une soudaine relégitimation » (2005, p. 35). Le

matériau empirique allie des entretiens semi-directifs longs et parfois répétés auprès d'une cinquantaine d'écrivaines et d'écrivains. Publiant en arabe et / ou en français, ils vivent en France ou en Tunisie, et la plupart ont été lauréats d'un prix littéraire tunisien. S'y ajoutent des entretiens auprès d'une dizaine d'éditeurs ainsi que de membres d'un jury de prix littéraire. Le critère du prix littéraire a été retenu afin de construire une population d'enquêtés la plus homogène possible au regard des atouts littéraires, condition de la comparaison sexuée (voir plus loin). L'analyse est aussi fondée sur des témoignages publiés, des œuvres de création et des textes de critique littéraire en langues arabe et française. L'enquête porte sur les trajectoires (diverses) des écrivaines et écrivains, sur leurs activités littéraires (pratiques d'écriture et de lecture, modes de publication et ressources mobilisées pour y accéder, sociabilités littéraires, etc.), sur les significations conférées à l'écriture et sur les formes de reconnaissance auxquelles ils aspirent. Elle prête, dans le même temps, une grande attention aux conditions politiques et socio-économiques de création, en réinscrivant les trajectoires et les pratiques dans leurs contextes micro- et macro-sociaux, qu'il s'agisse des immixtions du politique dans le littéraire, de la place (marginale) occupée par la littérature tunisienne dans la production éditoriale, de la domination des univers littéraires français et proche-orientaux, ou encore des conditions matérielles, familiales et conjugales. Les rapports de genre forment le troisième axe transversal de cet ouvrage, lesquels sont saisis tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'univers littéraire tunisien. Sont ainsi notamment reconstitués les processus de socialisation genrée, la division sexuée du travail dans les couples et les familles, les rapports entre les écrivaines, leurs pairs masculins, les éditeurs et les critiques littéraires. On l'aura compris : contrairement à certains usages, désormais assez répandus en sciences sociales, qui assimilent le genre à une « variable » explicative et à des différences individuelles, il est ici appréhendé comme un ensemble de rapports de pouvoir matériels et symboliques des hommes sur les femmes et, partant, de hiérarchisation entre le masculin et le féminin. Car comme le relève Isabelle Clair (2016) à la suite de chercheuses américaines, avec la diffusion et la relative institutionnalisation des travaux féministes, le genre est souvent employé en lieu et à la place du sexe et non comme « une façon première de signifier des rapports de pouvoir » (Scott 1988, p. 141). Dans ce livre, le genre est ainsi synonyme de ce que les féministes matérialistes françaises ont nommé *rapports sociaux de sexe*, le genre précédant le sexe (Delphy 2009) : la hiérarchie est première et c'est elle qui rend significatives des différences biologiques en elles-mêmes insignifiantes. Si le patriarcat désigne le système d'oppression et d'exploitation des femmes par les hommes, le genre insiste sur son caractère socialement construit (*ibid.*). C'est donc aux processus et

aux modes de différenciation et de hiérarchisation entre les écrivains et les écrivaines que cet ouvrage est consacré.

Dans le même temps, l'analyse dresse les contours sociologiques d'une population extrêmement hétérogène : nés entre les années 1920 et 1970, ces écrivaines et écrivains appartiennent à des générations différentes et leurs expériences socialisatrices ont été, par là, diverses. Écrivains de langue arabe et/ou française, résidant dans leur pays ou vivant en exil pour des raisons politiques ou économiques, ils sont issus de milieux sociaux extrêmement diversifiés. La population enquêtée compte ainsi des intellectuels de première génération et des héritiers, des fils et filles des élites politiques, économiques ou culturelles, des fils de paysans sans terre, en passant par des écrivaines et écrivains originaires de la petite bourgeoisie économique (commerce et artisanat) ou culturelle. Cette hétérogénéité résulte tout autant de l'absence de barrières explicites à l'entrée dans l'univers littéraire que de transformations structurelles majeures intervenues dans le recrutement des élites scolaires entre la période du protectorat et les années 1970. En effet, à l'instar de leurs homologues dans les espaces littéraires centraux, les écrivaines et écrivains tunisiens se caractérisent par leur haut degré de formation scolaire. Ils exercent les métiers d'enseignant (du secondaire ou du supérieur), de journaliste ou de cadre dans l'animation culturelle. Leurs pratiques lectorales les rapprochent également des autres écrivains. Ils apparaissent toutefois condamnés, en raison du contexte autoritaire et de l'inégale distribution du capital littéraire à l'échelle mondiale (Casanova 2008), à vivre une « misère de position » (Bourdieu éd. 1993). Différente de la « grande misère » dont les traits sont la pauvreté et le dénuement économique, la « misère de position » se définit par l'occupation d'une position dominée à l'intérieur d'un univers prestigieux et privilégié. Le marché des nouveautés littéraires tunisiennes est très réduit : quel que soit le genre (théâtre, roman, poésie), le nombre d'exemplaires écoulés dépasse rarement cinq mille sur une dizaine d'années. Les écrivains tunisiens sont aussi quasi dépourvus de capital symbolique national, les programmes scolaires ne leur accordant qu'une place marginale (au profit des œuvres françaises et proche-orientales). Par ailleurs, la production littéraire se caractérise par son éclatement linguistique, à l'image des langues en usage dans le pays (arabe littéral, arabe dialectal, français). Les asymétries de capital symbolique conduisent parfois les écrivains tunisiens à se tourner vers Paris, Le Caire et Beyrouth pour y publier et espérer y acquérir une certaine reconnaissance. Cependant, la faiblesse des circuits de diffusion d'un bord à l'autre de la Méditerranée comme à l'intérieur de la seule aire culturelle arabe, ainsi que la cherté des ouvrages édités en France rendent le livre inaccessible aux lecteurs tunisiens. Ces données structurelles sont souvent génératrices de

frustrations et de tensions identitaires. Enfin, si les femmes sont de plus en plus nombreuses à écrire et à publier depuis le début des années 1960, à la faveur de leur accès à l'instruction, leurs œuvres sont fréquemment minorées par les critiques littéraires au sein d'une catégorie ségrégative : la « littérature féminine ». Elles demeurent aussi nettement minoritaires, notamment dans la production romanesque devenue depuis la fin des années 1970 le genre majeur : sur les 183 romans en arabe parus entre 1983 et 2001, seuls 17 l'ont été par des femmes (Fontaine 2002). Plutôt que de réitérer le discours sur l'absence des publications des femmes ou leur faible représentation, il s'agit d'expliquer ces activités littéraires « improbables »<sup>1</sup>. Ce choix part du présupposé que « l'insignifiant statistique est sociologiquement significatif » (Marry 2004, p. 7-8). En effet, « les minorités statistiques les plus improbables recèlent sous une forme concentrée des trésors de propriétés sociales qui informent davantage sur la structure du système, la logique de son fonctionnement, les lois de ses transformations et les possibilités de les contourner que la hiérarchie bien ordonnée des variables » (Baudelot 1999, p. 7). Bâti sur un paradoxe, notre ouvrage éclaire les processus sociaux par lesquels des femmes et des hommes en viennent à s'investir dans des activités créatives alors que non seulement les gratifications matérielles et symboliques sont rares, mais que de telles pratiques peuvent être coûteuses et risquées. La démarche, qui guide l'analyse tout au long de la recherche, est comparatiste, genrée et générationnelle. Il ne s'agit ainsi pas d'isoler une catégorie « femmes » ou, à l'intérieur de celle-ci, une sous-catégorie de femmes appartenant aux élites intellectuelles. En effet, « les femmes écrivains n'existent pas indépendamment des hommes et réciproquement. S'il existe invariablement une ligne symbolique séparant le féminin du masculin [...], aucun livre n'est réservé à l'un ou l'autre sexe » (Naudier 2001, p. 60).

Prendre pour objet les rapports sociaux de sexe dans l'univers littéraire tunisien présente l'intérêt de rompre tout autant avec le discours idéologique en Tunisie sur « l'exceptionnalité du statut des femmes » qu'avec les préjugés culturalistes ayant cours en Europe. Sonia Dayan-Herzburn (1996) et Leila Ahmed (1992) rappellent à cet égard que lorsqu'il est question des femmes du « monde arabe », « musulman » ou « arabo-musulman », les stéréotypes orientalistes<sup>2</sup> s'accumulent. Les femmes seraient soumises et dépourvues

- 1 À l'instar d'autres femmes ayant investi des univers masculins, comme l'ingénieur étudié par Catherine Marry (2004), le football de haut niveau, la police, etc., les écrivaines tunisiennes appartiennent à des catégories statistiques marginales. En ce sens, leurs activités littéraires peuvent être qualifiées d'improbables.
- 2 « *Orientalism is a style of thought based upon an ontological and epistemological distinction between "the Orient" and (most of the time) "the Occident". Thus a very large mass of writers, among whom are poets, novelists, philosophers, political theorists, economists, and imperial*

de toute ressource pour résister à une domination masculine le plus souvent inscrite dans le droit, au sein de sociétés figées et régies par un modèle patriarcal multiséculaire. La réclusion des femmes et la séparation entre les sexes ont été construites comme des traits pathologiques des sociétés musulmanes, d'où dériveraient d'autres déviances. Jocelyne Dakhli (2007) montre ainsi que les observateurs européens des sociétés musulmanes ont établi, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, un lien d'évidence entre clôture des femmes et homoérotisme féminin, et que ces représentations ont longtemps imprégné en retour le monde islamique et ses sciences sociales. Dans les pays arabes, « la question du statut de la femme en terre d'islam fait depuis des décennies l'objet d'inclôturables débats encore exacerbés, ces derniers temps, par le fait qu'elle a, pour ainsi dire, traversé la Méditerranée pour se poser partout en Europe » (Roussillon 2004, p. 4). Cette sur-médiatisation peut d'ailleurs conduire les chercheuses et chercheurs européens à juger trop minées les analyses en termes de genre dès lors qu'elles porteraient sur l'un des pays de la rive sud, l'attachement à l'autonomie scientifique et la distance qu'elle requiert avec les enjeux médiatiques et politiques les entachant d'illégitimité. Aux embûches scientifiques peut s'ajouter une illégitimité politique : celle du soupçon, exprimé ou non par les enquêtés, de la participation par les chercheurs européens à la production de discours orientalistes<sup>3</sup>.

Les sociologues doivent-ils pour autant abandonner aux intérêts médiatiques et politiques ce que le sens commun réduit à la question des « femmes » en « terre arabo-musulmane » ? Le rôle de la sociologie n'est-il pas plutôt, au contraire, de « déconstruire les évidences, [de] changer d'angle de vue et [de] faire apparaître au bout du compte un monde différent de celui qui nous est présenté dans les discours ordinaires (des plus informels aux plus institutionnels et "autorisés") sur le monde social » (Lahire 2006b, p. 445) ? La rupture avec le sens commun exige d'abord de se départir du langage commun qui a tendance à se réintroduire dans la construction de l'objet pour fonctionner comme des pseudo-explications. Comme nous mettaient en garde les auteurs du *Métier de sociologue* il y a une cinquantaine d'années, « le langage ordinaire

*administrators, have accepted the basic distinction between East and West as the starting point for elaborate theories, epics, novels, social descriptions, and political accounts concerning the Orient, its people, customs, "mind" destiny, and so on »* (Saïd 1994, p. 2-3).

- 3 Anne Donadey s'interroge ainsi : « *As a Western woman, French citizen, and recently naturalized American working in US academia, [...] will my work repeat, rather than displace, Orientalism modes of thought and stereotypes ? Even if it does not, will some of my audience read this book in a way that may reinforce Orientalist parameters ? And finally, isn't the radical potential of scholarship written in the "West" always already limited by its location in the centers of power ?* » (2001, p. 11).

qui, parce qu'ordinaire, passe inaperçu, enferme dans son vocabulaire et sa syntaxe toute une philosophie pétrifiée du social toujours prête à resurgir des mots communs ou des expressions complexes construites avec des mots communs que le sociologue utilise inévitablement» (Bourdieu, Chamboredon et Passeron 1968, p. 36). C'est pourquoi cet ouvrage se distancie de certaines expressions galvaudées dans la recherche, telle l'opposition entre « tradition » et « modernité »<sup>4</sup>, ainsi que de (pré)notions comme « culture musulmane » ou ses avatars (« culture arabo-musulmane », « culture maghrébine », etc.) dont l'emploi surdétermine implicitement les pratiques des actrices et acteurs par cette appartenance supposée commune.

Prêter attention aux risques d'« altérisation » suppose enfin de faire usage des mêmes outils conceptuels et méthodologiques, tout en s'interrogeant sur les conditions de leur transposition. L'historicité singulière de tout fait social et sa différence radicale avec un événement reproductible empêchent en effet, en sciences sociales, la formation d'un langage unifié (Passeron 1991, p. 399). Deux notions, celles de *champ* et d'*espace*, auraient au premier abord pu convenir. Discuté pour le cas français qui a fourni à Pierre Bourdieu la matière de sa construction (Lahire 1999a), le concept de champ pose des problèmes supplémentaires pour d'autres réalités littéraires. Les travaux de Bernard Lahire (2006a) montrent qu'en raison de leur obligation fréquente de cumuler une activité professionnelle dominante absorbant une grande partie de leur temps, les écrivains sont sans cesse pris dans des jeux et pratiques autres que les jeux ou pratiques littéraires. Par ailleurs, si parfois les écrivains peuvent en France vivre de leur plume, cette possibilité est inexistante en Tunisie. Les écrivains du corpus font partie des contemporains les plus reconnus. Aucun d'entre eux ne vit de ses productions littéraires. Leurs relations avec les éditeurs les placent souvent en position de faiblesse pour les droits d'auteur, au sujet desquels plus de la moitié ont déclaré qu'ils ne leur sont pas restitués. « Rémunérés » parfois sous forme d'exemplaires, ils sont aussi parfois contraints de prendre en charge eux-mêmes l'édition de leurs écrits, notamment lorsque le genre relève de la poésie, mais pas uniquement. La transposition du concept de champ aurait, dès lors, conduit à verser sans cesse dans le « misérabilisme » (Grignon et Passeron 1999), pour ne qualifier les réalités littéraires tunisiennes que par défaut (Kréfa 2017). Tout au plus

4 Rabia Bekkar relève ainsi : « L'histoire récente des rapports sociaux de sexe [sur le monde arabo-musulman] s'est constituée à travers le prisme de l'opposition de la sphère publique et de la sphère privée. Alors que la catégorie des femmes et leurs pratiques se diversifiaient, la recherche continuait à opposer les femmes traditionnelles, cantonnées dans la sphère privée, aux femmes modernes, ayant un niveau scolaire élevé et un travail salarié dans la sphère publique » (2004, p. 14).

aurait-on pu décliner les prétendues causes de l'inexistence d'un champ : un « petit » pays, de dix millions d'habitants environ, où l'alphabétisation est « récente » et le prix du livre relativement cher ; la faible canonisation de la littérature tunisienne par l'institution scolaire, le contrôle des activités littéraires en contexte autoritaire, etc.

Après l'abandon du concept de champ, il était tentant de recourir à celui d'espace qui, comme le fait remarquer Jérôme Meizoz (2006, p. 5-8), est plus à même d'analyser des réalités littéraires faiblement autonomes. Souvent utilisé en sociologie politique pour l'analyse des logiques contestataires, le concept d'espace est défini par Lilian Mathieu comme « un univers de pratique et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social et au sein duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance » (2007, p. 133). Ce concept présentait plusieurs avantages pour appréhender les écrivains tunisiens : articuler les dimensions structurelles et pragmatiques des activités littéraires, reconstituer différents « pôles », mettre l'accent sur les compétences spécifiques requises par la participation à cet espace. Or, en raison de la pluralité de ses déterminations et notamment des emprunts externes, l'univers littéraire tunisien ne peut être appréhendé comme « un espace d'interdépendance spécifique » et une « zone d'évaluation mutuelle » (*ibid.*, p. 134 et 133). Des écrivains de langue française ont ainsi souvent déclaré leur méconnaissance de tel écrivain arabophone (parfois primé en Tunisie) quand je venais de leur dire que je l'avais rencontré la veille ou que j'envisageais de le faire. Car l'univers littéraire tunisien est triglossique, à l'image des langues en usage dans le pays. Si c'est principalement l'arabe dialectal (*'âmmiyya*) qui est utilisé dans les conversations ordinaires, le français l'est aussi, quoique inégalement selon les affiliations sociogéographiques : il fait l'objet d'un usage distinctif chez une partie des élites intellectuelles (mais aussi économiques), ainsi que chez les classes moyennes côtières. D'autre part, depuis les années 1960, l'arabe dialectal a fait son apparition dans les textes littéraires, principalement dans le roman et la nouvelle (même s'il est le plus souvent cantonné aux dialogues), mais il existe une longue tradition de poésie populaire en dialectal. L'arabe littéral (*fushḥa*), véhiculé et inculqué par le système scolaire, est avec le français l'une des langues de l'écrit, des manuels scolaires, de la presse et des ouvrages littéraires. Le *fushḥa* est la langue exclusive des discours officiels – qui incluent parfois des expressions ou des mots du dialecte – ainsi que des démarches administratives. Seules les générations ayant été scolarisées en maîtrisent les usages.

L'indétermination conceptuelle de l'objet invite dès lors à adopter des notions moins spécifiques que celles habituellement en usage en sciences

sociales, tout en retenant celles qui sont transposables. Prêter attention à ce que font les écrivains, et non à ce qu'ils ne font pas ou sont supposés faire, invite à analyser et à expliquer leurs *activités littéraires*. Cette notion englobe trois types de pratiques : celles d'écriture et de lecture, de publication (les modes d'édition, les modalités d'accès à la publication, les relations avec les éditeurs, etc.) et de sociabilités littéraires. L'intérêt pour les pratiques invite, parallèlement, à reconstituer les *dispositions* qui inclinent à s'y livrer. Les concepts de champ comme d'espace ne pouvant être mobilisés pour penser les réalités littéraires tunisiennes, il sera fait usage d'une notion beaucoup plus large : l'*univers littéraire*. À la différence de l'espace, elle ne présuppose pas des relations d'interdépendance entre ses membres, mais au contraire la pluralité de ses déterminations externes, politiques et littéraires. Extrêmement hétérogène et éclaté, l'univers littéraire tunisien n'est pas non plus régi par des principes de hiérarchisation stabilisés.

Cet ouvrage place donc en son cœur les dispositions littéraires, entendues comme des manières de voir et des goûts associés à la littérature, et plus précisément une croyance intériorisée en la valeur de la chose littéraire. Le croisement des rapports de genre et des dispositions confronte le chercheur à deux problèmes : entrer dans l'analyse par les dispositions sexuées ou plutôt par les dispositions littéraires ; savoir si les dispositions littéraires ont un genre. C'est la construction de l'objet par les dispositions littéraires et non par les dispositions sexuées qui s'est ici imposée. En effet, à l'inverse de certains univers comme l'ingénierie (Marry 2004), la chirurgie (Zolesio 2009), la police et le football (Mennesson 1995), dominés par des valeurs viriles, les perceptions et les connotations « féminines » de l'activité littéraire ne sont pas rares, ainsi que le rappelle Delphine Naudier (2010b, p. 39). Associée au « sacrifice », au « don de soi », ordinairement impartis aux femmes, elle requerrait la transmission d'une « sensibilité » et l'expression d'« émotions ». Écrivains et poètes sont aussi perçus comme des êtres fragiles et vulnérables. Ces représentations sont certes historiquement construites et ont émergé dans un contexte sociohistorique bien précis : le siècle des romantiques en France. Elles n'en sont pas moins dominantes dans la production littéraire tunisienne depuis les années 1930 : inlassablement décrit comme physiquement et psychologiquement vulnérable, menu, en proie à une maladie alors incurable – la tuberculose –, le poète Aboulqacem Chabbi mourut jeune, après avoir investi toutes ses énergies au service de la nation et de la poésie, non sans verser bien des larmes. Les lamentations sont récurrentes dans les mémoires du poète qui exprime son désespoir d'intellectuel incompris de ses contemporains, la nostalgie des lieux de l'enfance et le décès de son père (Chabbi 1997). Le poète tunisien contemporain Tahar Bekri s'interroge : « Les

créateurs sont-ils plus vulnérables, plus écorchés vifs que d'autres? Leur sensibilité est-elle à fleur de peau?» (2007, p. 43-44).

L'écriture littéraire n'est en fait pas toujours associée à des traits «féminins». D'abord parce que les catégories de jugement des œuvres valorisent l'innovation, esthétique ou thématique, et la «transgression des interdits» (*ikhṭirâq al-maḥḍhûr/al-muḥarram*), conditionnées par l'«audace» (*al-jor'a*), et que cette dernière est considérée comme un trait de caractère «masculin». À l'image de l'affrontement physique qui se confondrait, dans les représentations communes, avec une faculté «masculine», l'écrivain qui, dans ses écrits, fait fi des interdits, risque de heurter les pouvoirs, notamment politiques et religieux. L'«audace transgressive», catégorie de jugement dominante dans l'univers littéraire tunisien contemporain, serait ainsi, à l'image du «courage» physique, davantage la «qualité» potentielle des écrivains masculins. Par ailleurs, des territoires sexuellement différenciés ont été construits à l'intérieur même de l'univers littéraire : les écrits des femmes sont relégués au sein d'une catégorie infériorisée, «la littérature féminine», où ils sont subsumés. Cette ségrégation postule implicitement que l'écriture «universelle» et asexuée est celle produite par des hommes. Perçue tantôt comme «féminine», tantôt comme «masculine», l'écriture littéraire n'est ainsi pas facilement réductible, dans les représentations véhiculées à son endroit, à l'un ou l'autre des pôles des dispositions sexuées.

Plutôt que de postuler ces dispositions, l'objectif est de mettre au jour leurs modes de «construction sociale, d'inculcation, d'incorporation ou de "transmission"» (Lahire 1999b, p. 128). La démonstration s'inscrit dans une approche contextuelle des dispositions dont on ne suppose pas qu'elles sont systématiquement «activées» mais qu'elles peuvent au contraire aussi être «mises en veille» (*ibid.*). L'analyse opère dès lors un retour sur la genèse des pratiques d'écriture, sur les contextes et les événements biographiques déclencheurs et sur les instances de socialisation (familiale, scolaire, groupe de pairs, etc.) ayant favorisé l'acquisition des compétences littéraires. À rebours de tout légitimisme, les écritures «ordinaires», telles que les correspondances, les journaux intimes, les lettres d'amour et les carnets de notes, sont prises en considération. Nous reprenons ici la double définition qu'en donne Roger Chartier : il s'agit d'une «écriture produite par des gens ordinaires, sans titre ni qualité, et d'une écriture sans finalité esthétique ni destinataires autres que celui qui écrit et ceux qui lui sont étroitement liés» (2001, p. 787). Cependant, le propos rompt avec le postulat d'une étanchéité entre les pratiques «ordinaires» et les pratiques investies esthétiquement pour supposer au contraire une certaine continuité entre les deux. Ceux et celles qui écrivent, pour soi ou pour d'autres, peuvent chercher à s'exprimer avec «élégance», à accorder

de l'attention à la forme et au style, aux manières de dire, et pas uniquement au contenu de ce qui est dit. Comme le fait remarquer Claude F. Poliak, les « écritures ordinaires peuvent [en définitive] accompagner des pratiques plus littéraires ou y prédisposer » (2006, p. 169). Dans le même ordre d'hypothèses, les différences entre « écritures scolaires » des disciplines littéraires et « écritures littéraires » sont relativisées. Si les exercices scolaires répondent à des sollicitations précises, institutionnellement situées, et s'ils ont une finalité instrumentale – être évalué comme élève –, ils peuvent aussi contribuer à l'acquisition des dispositions et des pratiques littéraires : d'une part parce que ceux et celles qui en sont juges (les enseignants de lettres) sont crédités de la connaissance des « grands » textes littéraires, d'autre part parce que l'écriture peut prendre pour « modèles » des œuvres reconnues, etc.

Comment, par conséquent, les écrivains et les écrivaines ont-ils acquis leurs dispositions littéraires ? Quels ont été les rôles respectifs de la famille, de l'école, des groupes de pairs, dans l'incorporation des pratiques ? La venue à l'écriture s'est-elle opérée différemment selon le sexe des enquêtés, qu'il s'agisse des motifs qui ont incité à écrire, des agents de socialisation des pratiques lectorales, scripturaires et littéraires ou des modalités de leur acquisition et de leur réappropriation ? Contre toute tentation de réification des instances de socialisation littéraire, cette recherche analyse le type de liens entre les écrivains et les membres de leur entourage familial, scolaire, amical, conjugal, et reconstitue les agents d'identification et de contre-identification. Il est ici supposé que pères, mères, frères et sœurs, enseignants et enseignantes, camarades de classe, amis/amies écrivains, conjoints et conjointes (ou d'autres personnes) jouent un rôle actif dans la genèse des dispositions et des pratiques, mais aussi dans leur activation ou leur mise en veille. Par leurs jugements, sollicitations, gratifications, dissuasions et sanctions (qui peuvent aller de la censure à la destruction physique des écrits ou des livres lus), les uns et les autres contribuent à une acquisition plus ou moins aisée des dispositions et participent d'un contexte plus ou moins favorable aux pratiques. Les intéressés eux-mêmes ne sont pas totalement inactifs dans ces processus : ils peuvent dans un premier temps s'imposer telle ou telle lecture, telle ou telle pratique d'écriture, opérer un travail de modification de leurs goûts. Cela ne signifie pas que ce travail sur soi sera appréhendé en dehors de toute socialisation. Les travaux sociologiques ont montré que ce qui paraît relever d'une pure volonté individuelle – comme dans le cas extrême des anorexiques qui s'imposent à eux-mêmes un régime alimentaire très strict – ne peut s'expliquer que par l'entrecroisement des influences socialisatrices (Darmon 2003).

Les activités littéraires ne sont pas uniquement conditionnées par l'acquisition des dispositions et des pratiques : elles dépendent aussi de conditions

matérielles favorables à leur actualisation. Bernard Lahire (2006a) a bien montré que l'écriture nécessite de disposer de temps pour soi. Si les conditions matérielles ont été saisies dans son travail à travers l'exercice ou non d'un métier, placer les rapports de genre au cœur de l'analyse suppose aussi d'y inclure les trajectoires et statuts matrimoniaux et la division sexuée du travail au sein des couples et des familles. Dès lors, pourquoi, alors que d'ordinaire « l'ombre de leur destin matrimonial » (Marry 2004, p. 5) pèse largement sur leurs activités publiques, certaines femmes ont pu malgré tout s'inscrire dans des activités littéraires et accéder à une relative reconnaissance? Quelles sont les stratégies professionnelles et matrimoniales que les écrivaines et les écrivains ont dû mettre en œuvre pour permettre l'actualisation des dispositions littéraires? Est-il possible de mettre en évidence des stratégies sexuellement différenciées? Les activités littéraires ne se réduisent pas aux pratiques d'écriture. Le travail d'objectivation consiste aussi à saisir ce qui se situe en aval de l'écriture : les modes d'édition et d'accès à la publication, les ressources et les stratégies mises en œuvre pour accéder à une certaine reconnaissance et ses formes recherchées. La démarche réinscrit ici les écrivains dans les rapports de domination (de genre, contrôle de la production littéraire par les institutions autoritaires, hétéronomie aux espaces littéraires français et proche-orientaux) pour mettre en évidence les manières dont ils y consentent ou, à l'inverse, y résistent.

L'interrogation se situe dans la lignée des recherches sur le genre et l'art qui ont « désuniversalisé » la valeur des œuvres et désenchanté « la vision commune de l'art » associant « l'engagement dans ces activités à une vocation dont l'immanence s'enracine dans des qualités naturelles portées par des artistes qui auraient des personnalités extraordinaires, hors du commun » (Buscatto, Marry et Naudier éd. 2008, p. 17). Griselda Pollock et Rozsika Parker (1981) ont ainsi montré comment le devenir d'une œuvre d'art dépend du sexe de son auteur et du lieu de la signature (dans l'espace public ou privé). Divers processus, internes et externes aux mondes de l'art, tendent à évincer les femmes des positions les plus prestigieuses et à les confiner dans des positions subalternes<sup>5</sup>. Les socialisations genrées et la division sexuée du travail au sein des couples et des familles relèvent des processus exogènes et leurs effets ont été amplement démontrés. Les instruments de musique sont ainsi associés à l'un ou l'autre genre (Escal et Rousseau-Dujardin 1999) et les difficultés de concilier des activités artistiques avec les rôles conjugaux et parentaux sont particulièrement fortes pour les artistes femmes (Pasquier 1983). La minoration de celles-ci est dans le même temps le produit de processus

5 Pour une synthèse de ces processus, voir Buscatto (2007a).

internes aux univers artistiques : les réseaux de coopération et de cooptation sont structurés autour des hommes ; des discriminations invisibles y sont à l'œuvre, comme l'ont montré Claudia Goldin et Cecilia Rouse (2000) à propos du recrutement des musiciens dans les orchestres américains, où la simple mise en place d'un rideau qui anonymise les candidats augmentant la probabilité de recrutement des musiciennes. Enfin, les stéréotypes associant les femmes à la maternité font d'elles des candidates peu crédibles : femmes, elles peuvent s'adonner à des pratiques artistiques amateurs (Naudier 2010b), tandis que leur est déniée la reconnaissance de leurs compétences en tant que professionnelles de l'art. Les théoriciennes féministes de l'art, particulièrement aux États-Unis, sont allées jusqu'à déconstruire la notion d'œuvre par la remise en question des catégorisations dominantes, comme l'opposition entre art savant et art populaire, art et artisanat, etc. Les recherches de Patricia Mainardi (1978) mettent en évidence que le travail de réalisation des *quilts* (courtepointes) ne diffère que peu des œuvres classées dans le « canon ». Cet ouvrage part du même présupposé, selon lequel les critères d'une « bonne œuvre » ne sont pas « asexués », mais qu'ils résultent des rapports de pouvoir entre le masculin et le féminin. Il vise à expliquer l'exclusion/infériorisation des femmes dans un univers littéraire où hommes et femmes sont à la fois « ensemble et séparés » (Zaidman 2002). Autrement dit, son objectif est d'éclairer la double ségrégation – horizontale et verticale – qui prévaut au détriment des écrivaines. Ainsi, on cherchera à montrer comment, à partir des années 1960, une catégorie ségrégative – « la littérature féminine » (*al adab al-nisâ'i*) – a émergé et, parallèlement, quels effets les critères de « modernité » (*ḥadātha*) littéraire ont sur les écrivaines. Comme le rappelle Richard Jacquemond, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, *adab* a désigné tout à la fois « une qualité morale (le savoir-vivre, la politesse) et un corpus écrit (un ensemble d'œuvres) » (2007, p. 364). La « modernité » littéraire se définit alors comme la dissociation des deux acceptions de l'*adab*, à savoir comme la revendication de critères d'évaluation proprement littéraires, détachés des considérations morales, sociales et politiques. Quelles sont, par conséquent, les formes de contrôle de la production littéraire par les institutions autoritaires et, dans le même temps, les stratégies mises en œuvre par les écrivains et les écrivaines pour faire valoir leur autonomie ? Quelles sont les conceptions de la « modernité » à l'œuvre dans l'univers littéraire et dans quelle mesure contribuent-elles à désavantager les écrivaines ? Quelles ressources ces dernières mobilisent-elles pour faire valoir leurs compétences créatives et être reconnues comme écrivaines ? Telles seront les questions qui structurent cet ouvrage.

Trois parties le composent. La première dresse le décor politique et matériel des activités littéraires et éditoriales et débute par un chapitre de

sociologie générale de la Tunisie contemporaine, qui en retrace les principales mutations du protectorat à aujourd'hui. La deuxième démontre ce qui, *en amont de l'univers littéraire*, a pu autoriser la genèse des dispositions, leur actualisation, et ce qui contribue parallèlement à leur inhibition. Elle porte ainsi sur les contextes et les événements biographiques déclencheurs de l'écriture, les socialisations (familiales, scolaires, etc.), les stratégies et les conditions matérielles (professionnelles, conjugales, etc.). La troisième partie analyse les processus d'éviction et de minoration sexuées à *l'intérieur de l'univers littéraire*, ainsi que la diversité des ressources mobilisées par les écrivaines pour résister à la relégation sexuée ou composer avec les normes de « modernité ». Dans le même temps, la démonstration souligne ce qui rapproche, selon les langues d'écriture, les origines sociales, etc., les écrivains et les écrivaines, tant du point de vue des modalités d'acquisition du goût pour la culture lettrée, du rapport à l'institution scolaire, que de l'accès à l'édition et des formes de reconnaissance convoitées. Si le genre constitue la principale catégorie heuristique dans cet ouvrage, les rapports de domination ne s'y réduisent pas : les enquêtés, quelle que soit leur place dans ces rapports de genre, sont réinscrits dans les hiérarchies entre régions, classes et espaces de production littéraire (exercée par les espaces centraux de production en arabe et en français).